

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2022

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États financiers.....	7
Notes annexes.....	14



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
C.P. 10426 777, rue Dunsmuir
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Fonds concentré d'actions internationales NS Partners (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état du résultat global pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire du Fonds. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes concernées.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes concernées, à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver (Canada)

Le 23 mars 2023

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

État de la situation financière

Au 31 décembre

	2022
Actif	
Actif courant	
Trésorerie	105 227 \$
Placements	30 349 840
Dividendes à recevoir	7 405
	<u>30 462 472</u>
Passif	
Passif courant	
Charges à payer	32 081
Frais de gestion à payer	7
	<u>32 088</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>30 430 384 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie	
Série A	1 079 \$
Série F	1 083 \$
Série I	30 428 222 \$
	<u>30 428 222 \$</u>
Parts rachetables en circulation (note 6)	
Série A	101
Série F	101
Série I	2 831 654
	<u>2 831 654</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	10,69 \$
Série F	10,72 \$
Série I	10,75 \$
	<u>10,75 \$</u>

Approuvé par le gestionnaire

« *Michael Freund* »

Administrateur

« *Tim Elliott* »

Administrateur

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

État du résultat global

Pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2022
Revenus	
Gain (perte) de change réalisé	84 004 \$
Variation du gain (perte) de change latent	262
Gain (perte) net sur placements	
Dividendes	58 169
Intérêts aux fins des distributions	15 779
Gain (perte) net réalisé sur les placements	221 122
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 964 737
Gain (perte) net total sur placements	<u>2 259 807</u>
Total des revenus (pertes) nets	<u>2 344 073</u>
Charges (note 8)	
Honoraires de l'auditeur	29 935
Honoraires des dépositaires	1 305
Frais de dépôt	188
Charges d'intérêts	2 512
Frais de gestion	7
Honoraires de professionnels	13 457
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	709
Coûts d'opérations (note 9)	48 628
Total des charges d'exploitation	<u>96 741</u>
Retenues d'impôts (note 7)	<u>(10 811)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	<u>2 236 521 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie	
Série A	79 \$
Série F	83 \$
Série I	<u>2 236 359 \$</u>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	
Série A	100
Série F	100
Série I	<u>2 113 951</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	0,79 \$
Série F	0,83 \$
Série I	<u>1,06 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	Série A 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	79
Opérations sur les parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	1 000
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	10
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	1 010
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Gains en capital nets réalisés	(10)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(10)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	1 079
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 079 \$
	Série F 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	83
Opérations sur les parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	1 000
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	10
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	1 010
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Gains en capital nets réalisés	(10)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(10)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	1 083
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 083 \$

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	Série I 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	<u>– \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	<u>2 236 359</u>
Opérations sur les parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	28 534 750
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	288 900
Rachat de parts rachetables	<u>(342 887)</u>
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	<u>28 480 763</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenus de placement nets	(13 430)
Gains en capital nets réalisés	<u>(275 470)</u>
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(288 900)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	<u>30 428 222</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	<u>30 428 222 \$</u>
	Total 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	<u>– \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	<u>2 236 521</u>
Opérations sur les parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	28 536 750
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	288 920
Rachat de parts rachetables	<u>(342 887)</u>
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	<u>28 482 783</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenus de placement nets	(13 430)
Gains en capital nets réalisés	<u>(275 490)</u>
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(288 920)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	<u>30 430 384</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	<u>30 430 384 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	2 236 521 \$
Ajustements visant le rapprochement avec les flux de trésorerie d'exploitation :	
Variation du (gain) perte de change latent	(262)
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(221 122)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 964 737)
Achat de placements	(32 480 845)
Produit de la vente de placements	4 316 864
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(7 405)
Augmentation (diminution) des charges à payer	32 081
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	7
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(28 088 898)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	28 536 750
Rachat de parts rachetables	(342 887)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	28 193 863
Augmentation (diminution) de la trésorerie	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	104 965
Variation du gain (perte) de change latent	262
Trésorerie, à l'ouverture de la période	-
Trésorerie, à la clôture de la période	105 227 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	39 953 \$
Intérêts reçus*	15 779
Intérêts payés*	2 512

* Inclus dans les activités d'exploitation.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille
Au 31 décembre 2022

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Actions				
Australie				
CSL Ltd.	3 161	806 245	835 808	
Goodman Group	37 642	613 430	600 446	
Macquarie Group Ltd.	3 035	436 254	465 610	
Santos Ltd.	124 926	860 334	819 601	
		2 716 263	2 721 465	8,94
Îles Caïman				
Alibaba Group Holding Ltd., CAAE	2 300	266 420	274 524	
Budweiser Brewing Co APAC Ltd.	133 700	508 278	569 821	
JD.com Inc., CAAE	3 800	272 633	289 005	
Shenzhou International Group Holdings Ltd	22 000	255 473	335 330	
		1 302 804	1 468 680	4,83
Danemark				
Novo Nordisk A/S	5 206	770 739	949 586	3,12
Îles Féroé				
Bakkafrost P/F	11 505	688 333	974 795	3,20
France				
BNP Paribas SA	8 039	604 230	619 037	
Dassault Systèmes SE	9 443	468 190	457 388	
Hermès International	414	743 463	865 094	
L'Oréal SA	1 349	613 609	650 779	
Rémy Cointreau SA	2 494	585 628	568 392	
Schneider Electric SE	2 475	471 946	467 856	
		3 487 066	3 628 546	11,92
Allemagne				
Hannover Rueck SE	3 711	804 580	995 474	3,27
Hong Kong				
AIA Group Ltd.	64 600	803 782	973 437	3,20
Inde				
HDFC Bank Ltd.	3 700	306 254	342 963	1,13
Japon				
Hoya Corp.	5 300	742 806	691 486	
Keyence Corp.	1 300	647 735	686 449	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	34 200	306 375	312 220	
Olympus Corp.	24 500	689 860	591 748	
Recruit Holdings Co., Ltd.	21 800	914 940	935 091	
Sony Group Corp.	6 100	583 109	628 609	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	5 700	305 700	309 996	
Terumo Corp.	15 900	646 127	611 643	
Z Holdings Corp.	42 000	155 959	143 193	
		4 992 611	4 910 435	16,15
Jersey				
Experian PLC	18 039	771 705	827 064	2,72
Pays-Bas				
Adyen NV	213	463 785	396 849	
Airbus SE	3 721	488 710	597 388	
ASML Holding NV	649	493 351	472 822	
Universal Music Group NV	21 344	562 624	694 780	
Wolters Kluwer NV	5 289	743 037	747 705	
		2 751 507	2 909 544	9,56
Nouvelle-Zélande				
Xero Ltd.	7 371	484 964	475 935	1,56
Singapour				
DBS Group Holdings Ltd.	18 000	583 498	616 821	2,03

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille
Au 31 décembre 2022

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Espagne				
Amadeus IT Group SA	11 049	751 397	775 724	
Cellnex Telecom SA	16 993	740 987	759 810	
Industria de Diseno Textil SA	20 008	604 830	718 994	
		2 097 214	2 254 528	7,41
Suisse				
Givaudan SA	124	523 331	514 465	
Lonza Group AG	1 078	755 845	715 320	
Nestle SA	6 229	930 330	977 366	
Sika AG	1 378	409 270	447 407	
Zurich Insurance Group AG	1 175	665 074	761 101	
		3 283 850	3 415 659	11,22
Taiwan				
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd., CAAE	6 400	671 193	645 957	2,12
Royaume-Uni				
AstraZeneca PLC	4 726	738 352	864 105	
London Stock Exchange Group PLC	2 655	318 287	308 799	
Prudential PLC, LSE	58 010	853 000	1 066 047	
		1 909 639	2 238 951	7,36
Total – Actions		28 426 002	30 349 840	99,74
Commissions de courtage intégrées (note 3)		(40 899)		
Total des placements		28 385 103	30 349 840	99,74
Autres actifs, moins les passifs			80 544	0,26
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			30 430 384	100,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Il est conseillé de lire les présentes notes propres au Fonds en parallèle avec les notes annexes des états financiers, qui font partie intégrante des présents états financiers. Les présentes notes propres au Fonds peuvent faire référence aux notes annexes en indiquant le numéro de la note correspondante. Comme elles complètent les notes annexes, il n'y a pas nécessairement de note propre au Fonds correspondante pour chacune des notes annexes.

Renseignements généraux (note 1)

Le Fonds concentré d'actions internationales NS Partners (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie supplémentaire distincte datée du 10 mai 2022. La convention de fiducie supplémentaire intègre par renvoi la convention de fiducie-cadre datée du 1^{er} mai 2012, qui contient les modalités usuelles du Fonds. Le Fonds est entré en activité le 14 septembre 2022.

L'adresse du lieu d'activité principal du Fonds est le 1400 – 130 King St. West, P.O. Box 240, Toronto (Ontario) Canada, M5X 1C8. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Fonds Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire a retenu les services de NS Partners Ltd. (« NS ») à titre de gestionnaire de portefeuille chargé de fournir des services de gestion d'investissements au Fonds. NS fait partie de Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée (« GFCC&L »), dont le gestionnaire est une société affiliée. Fiducie RBC Services aux investisseurs est le fiduciaire du Fonds.

L'objectif de placement est de procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions autres que nord-américaines. Le Fonds investira principalement dans des actions autres que nord-américaines qui sont négociées à la cote de bourses de valeurs reconnues à l'échelle mondiale, des droits, des bons de souscription, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des FNB indiciaires et des instruments dérivés.

Juste valeur des instruments financiers (note 5)

Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente le classement des instruments financiers du Fonds évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les montants sont établis selon les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2022

Actifs à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions étrangères	30 349 840 \$	– \$	– \$	30 349 840 \$
	30 349 840 \$	– \$	– \$	30 349 840 \$

Il n'y a eu aucun transfert important d'actifs financiers entre les niveaux 1, 2 et 3 pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022. Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Parts rachetables du Fonds (note 6)

Pour la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, les changements aux parts rachetables en circulation ont été les suivants :

2022	Solde à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Solde à la clôture de la période
Série A	–	100	1	–	101
Série F	–	100	1	–	101
Série I	–	2 836 604	26 885	(31 835)	2 831 654

Au 31 décembre 2022, un seul porteur de parts détenait la totalité des parts rachetables en circulation de la catégorie A et de la catégorie F du Fonds.

Imposition du Fonds (note 7)

Au 31 décembre 2022, le Fonds disposait de pertes en capital inutilisées de néant qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés. Il ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital inutilisée pouvant être reportée aux fins de l'impôt.

Au cours de la période, le taux de retenues d'impôt s'est situé entre 0 % et 35 %.

Commissions de courtage et paiements indirects (note 9)

Le Fonds a payé 48 628 \$ en commissions de courtage et autres coûts de transactions relativement à des opérations de portefeuille durant la période. Les paiements indirects effectués pour la période se sont établis à néant.

Gestion des risques financiers (note 10)

Risque de change

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds aux devises au 31 décembre 2022, en dollars canadiens. Les montants présentés sont fondés sur la juste valeur des actifs monétaires (y compris la trésorerie et les placements à court terme) et sur le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Le tableau indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une fluctuation de 5 % des devises par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables restant constantes. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être importante.

Au 31 décembre 2022

Devise	Actifs (passifs) monétaires (\$)	% de l'actif net	Incidence sur l'actif net (\$)
Dollar australien	4 410	–	221
Dollar américain	2 995	–	150
Total	7 405	–	371

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, le risque de taux d'intérêt était négligeable, l'exposition du Fonds aux placements portant intérêt à long terme n'étant pas importante.

Autre risque de prix

Au 31 décembre 2022, le Fonds était exposé à l'autre risque de prix, principalement en raison de ses placements en actions. La quasi-totalité de l'actif net du Fonds est exposé à l'autre risque de prix en raison de son exposition aux fluctuations du marché (ne découlant pas d'autres facteurs précités). Si les cours des actions du portefeuille avaient augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant inchangés, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 3 035 000 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être importante.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022, le risque de crédit était négligeable, car l'exposition du Fonds aux titres de créance ou aux instruments dérivés n'était pas importante.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Il est conseillé de lire les présentes notes en parallèle avec les notes propres au Fonds, qui font partie intégrante des présents états financiers.

1 Renseignements généraux

Le gestionnaire a approuvé la publication des états financiers le 23 mars 2023.

2 Mode de présentation

a) Déclaration de conformité :

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »). Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui a trait à la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments dérivés).

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les souscriptions, les rachats et certaines activités d'exploitation du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

3 Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables ci-après ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Instruments financiers :

Il a été établi que le Fonds répondait à la définition d'« entité d'investissement ». Pour qu'une entité soit une entité d'investissement, elle doit obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs pour leur fournir des services de gestion d'investissements, s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital ou de revenus de placement, ou les deux, et évaluer la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Le jugement important posé par le Fonds pour déterminer qu'il répondait à la définition d'entité d'investissement a consisté à établir que la juste valeur était le principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité de ses placements.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers : classement et évaluation* (« IFRS 9 »). La norme exige que les actifs financiers soient classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), selon le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. La détermination du modèle économique adopté nécessite un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il a adoptés pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance et prendre des décisions. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Plus précisément, les placements, les actifs et passifs dérivés, et les ventes à découvert du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au prix de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur valeur comptable du fait de leur nature à court terme.

La valeur liquidative par part est égale à la valeur de marché de l'actif net d'un fonds en un jour déterminé, divisée par le nombre total de ses parts en circulation, avant la prise en compte des rachats et des souscriptions de parts le jour en question.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global, s'il en est, correspondent à l'intérêt nominal perçu par le Fonds comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les dividendes reçus sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les dividendes payés sur les titres vendus à découvert, s'il en est, sont comptabilisés à titre de charges à la date ex-dividende. Les distributions des fiducies de revenu et des fonds en gestion commune, s'il en est, sont comptabilisées dès qu'est établi le droit du Fonds d'en recevoir le paiement. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

b) Parts rachetables du Fonds :

Selon l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, les parts rachetables du Fonds sont classées dans les passifs. Elles ne satisfont pas aux critères de l'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, car le Fonds a plus d'une obligation contractuelle envers leurs porteurs de parts. Les investisseurs ont le droit d'exiger leur rachat en espèces, sous réserve de la disponibilité de liquidités, à un prix par part fondé sur les politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées et ont le droit de recevoir des distributions en espèces; par conséquent, l'option de rachat n'est pas la seule obligation contractuelle concernant les parts.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de catégorie :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation dans cette catégorie au cours de la période.

d) Trésorerie :

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dettes bancaires. Les dettes bancaires sont classées à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

e) Placements à court terme :

Les placements à court terme sont les titres de créance dont l'échéance est inférieure à un an à la date d'acquisition.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

f) Conversion des devises :

Les placements et d'autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les opérations comptabilisées à titre de produits et de charges libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises autres que les placements sont présentés séparément dans l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change sur les placements sont présentés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

g) Répartition des produits et des charges :

Les gains réalisés/pertes réalisées, la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, les produits et les charges sont répartis tous les jours entre chaque catégorie, en fonction de la quote-part de la valeur liquidative représentée par chacune d'elles. La quote-part de chaque catégorie correspond à la somme des souscriptions nettes de parts de la catégorie le jour visé et de la valeur liquidative de la catégorie le jour précédent. Les produits et les charges propres à une catégorie particulière (par exemple, les frais de gestion) sont comptabilisés séparément afin qu'ils n'aient pas d'incidence sur la valeur liquidative des autres catégories.

h) Impôts sur le revenu :

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement ou un fonds commun de placement (se reporter aux notes propres au Fonds) aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour toute période, le Fonds doit distribuer aux porteurs de parts la totalité de son résultat net aux fins de l'impôt et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés, de sorte qu'il n'ait pas d'impôt à payer. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise pas de charge d'impôt. Pour cette raison, l'avantage fiscal des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital n'est pas reflété dans l'état de la situation financière à titre d'actif d'impôt différé.

i) Coûts d'opérations :

Les coûts d'opérations, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de titres, sont passés en charges et comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

j) Nouvelles normes et interprétations non encore entrées en vigueur :

Le Fonds a établi qu'il n'existe aucune norme IFRS publiée, mais pas encore entrée en vigueur, qui aurait une incidence significative sur les états financiers.

4 Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige du gestionnaire des jugements, des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés des actifs, passifs, produits et charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

5 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur en fonction d'une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : données qui ne sont pas observables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fonction des cours de clôture ou des cotations des courtiers à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours négocié des actifs et des passifs financiers lorsque ce dernier est compris dans l'écart acheteur-vendeur du jour en question. Lorsque ce n'est pas le cas, le gestionnaire détermine, à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la valeur la plus représentative de la juste valeur selon les faits et circonstances. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement dans les circonstances donnant lieu au transfert.

La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir des courtiers, des souscriptions à recevoir, des intérêts et des dividendes à recevoir, des autres créances, de la dette bancaire, des montants à payer aux courtiers, des rachats à payer, des distributions à payer, des frais de gestion à payer, de la rémunération au rendement à payer et des charges à payer avoisine leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs parce que, même si des prix sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Pour les instruments financiers qui s'échangent rarement et dont le prix est peu transparent, la juste valeur est moins objective et fait appel à divers degrés de jugement en fonction de la liquidité, de l'incertitude des facteurs de marché, des hypothèses d'évaluation et d'autres risques qui ont une incidence sur l'instrument en question.

Le Fonds utilise des modèles d'évaluation généralement reconnus, fondés uniquement sur des données de marché observables et exigeant peu de jugements et d'estimations de la part de la direction, pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme ou les contrats de swap. Les cours et les données des modèles observables sont habituellement accessibles sur le marché pour les titres de créance et les titres de capitaux propres cotés, pour les dérivés négociés en bourse, comme les contrats à terme normalisés et les options, et pour les dérivés négociés hors cote, comme les contrats à terme et les contrats de swap. L'accessibilité des cours du marché et des données d'entrée observables réduit la nécessité des jugements et des estimations de la direction ainsi que l'incertitude associée à la détermination de la juste valeur.

Si des données de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, selon la hiérarchie des justes valeurs, le classement repose sur le plus bas niveau auquel correspondent les données importantes utilisées aux fins de cette évaluation.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Les titres de capitaux propres (y compris les fiducies de revenu, les fonds négociés en bourse et les sociétés en commandite) sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont activement négociés et qu'un cours fiable est observable. S'ils ne sont pas activement négociés et que des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables (par exemple, des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que le calcul exige un nombre important de données non observables, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Les bons de souscription sont classés au niveau 1, à moins qu'aucun cours observable ne soit disponible. Dans ce cas, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables et les bons de souscription sont classés au niveau 2.

6 Parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables du Fonds ne sont pas offertes au public par voie de prospectus. Les parts rachetables sont émises en vertu des exemptions légales aux exigences d'inscription et de prospectus.

Les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative par part de catégorie en vigueur, conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, et elles n'ont pas de valeur nominale. Le fiduciaire déduit également du produit global du rachat autrement payable par la Fiducie à un porteur de parts le montant des coûts de transaction, le cas échéant, qui sont calculés par le gestionnaire.

Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Toutefois, les échanges entre les différentes séries du Fonds ne sont pas inscrits dans les postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Rachat de parts rachetable » du tableau des flux de trésorerie. Conformément à ses politiques de gestion des risques énoncées à la note 10 et à ses objectifs, le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour les rachats. La liquidité est maintenue par la cession de titres négociables au besoin.

Les porteurs de parts peuvent choisir de recevoir de la trésorerie au lieu de parts additionnelles lors du paiement d'une distribution par le Fonds, en avisant par écrit le fiduciaire.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

7 Imposition du Fonds

Le Fonds peut avoir des pertes en capital inutilisées pouvant être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés, de même que des pertes autres qu'en capital inutilisées pouvant être déduites des revenus de placement futurs aux fins de l'impôt, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds.

Certains revenus de dividendes, revenus d'intérêts et revenus tirés du prêt de titres reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans le pays d'origine. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes sont présentées séparément dans l'état du résultat global.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, le Fonds a passé en revue les passifs d'impôt éventuels et les traitements fiscaux incertains, ainsi que les intérêts et pénalités, et il a déterminé qu'aucun montant ne devait être comptabilisé à l'égard de ces éléments.

8 Transactions avec des parties liées et autres charges

Frais de gestion

Les frais de gestion peuvent être facturés au Fonds ou directement aux porteurs de parts par le gestionnaire, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Rémunération au rendement

La rémunération au rendement peut être facturée au Fonds ou directement aux porteurs de parts par le gestionnaire, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Autres charges

Le Fonds est responsable des honoraires des auditeurs, des droits de garde, des coûts d'information aux porteurs de titres et de toute autre charge engagée directement pour ses activités.

Placements dans des parties liées

Le Fonds peut faire des placements dans des fonds gérés par le gestionnaire ou par des entités liées au gestionnaire du fait d'une propriété commune.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

9 Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Le gestionnaire peut sélectionner des courtiers qui facturent une commission constituant des « paiements indirects » s'il détermine de bonne foi que la commission est raisonnable au regard des services d'exécution d'ordres et des services de recherche utilisés. L'accord de paiement indirect permet de rémunérer le courtier pour les produits et services qu'il fournit (par exemple, des rapports de recherche) en lui confiant des transactions (par exemple, l'exécution des opérations). Les gestionnaires du Fonds peuvent affecter les paiements indirects au paiement d'une partie des commissions de courtage.

10 Gestion des risques financiers

Le Fonds peut être exposé à divers risques financiers, décrits ci-dessous. L'exposition du Fonds à ces risques est surtout liée à ses placements, y compris dans des instruments dérivés, le cas échéant. Pour déterminer les risques qui s'appliquent, et dans quelle mesure, il convient de consulter l'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires, le cas échéant, où les titres sont regroupés par catégorie d'actifs, par segment de marché et par région (s'ils sont libellés dans plusieurs devises). Le gestionnaire vise à gérer les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en embauchant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés, qui effectuent un suivi régulier des placements du Fonds, de l'évolution du marché et de la conjoncture économique globale.

Les gestionnaires de portefeuille utilisent divers moyens pour assurer le suivi du Fonds, notamment l'évaluation de variables financières et économiques particulières pertinentes pour le Fonds. Le programme de gestion des risques du Fonds est fondé sur le contrôle de la conformité aux directives de placement présentées dans l'énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de placement est un document interne qui décrit le mode de gestion du Fonds. Il indique l'objectif de placement du Fonds et les directives de placement. Les directives portent notamment sur les placements autorisés, les niveaux acceptables de diversification et les utilisations autorisées des dérivés.

Les titres sont sélectionnés dans l'optique de maximiser les rendements sans sortir des paramètres de gestion des risques définis dans l'énoncé de politique de placement. Les positions du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien, à l'aide d'un système électronique de conformité, qui a pour but de vérifier que les directives et autres restrictions sont respectées et de garantir que, compte tenu des fluctuations du marché, les composantes du portefeuille du Fonds ne s'écartent pas de fourchettes précises. Des mesures correctives sont prises au besoin, et les contraventions aux directives sont signalées au gestionnaire.

Le Fonds peut être exposé indirectement aux risques ci-dessous par ses placements dans des FNB et dans des fonds sous-jacents.

Les incertitudes économiques quant aux pressions inflationnistes persistantes, l'incertitude géopolitique et la pandémie de COVID-19 qui se prolonge pourraient ralentir la croissance de l'économie mondiale. L'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent très complexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

Voir les notes propres au Fonds pour obtenir des informations concernant leurs risques spécifiques.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des actifs et des passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien (la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds) varie par suite de la fluctuation des taux de change. L'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires indiquent tous les placements et les instruments dérivés libellés en devises. Les obligations et les placements à court terme émis dans un pays étranger sont exposés à la devise de ce pays, à moins d'indication contraire. Les obligations, les placements à court terme et les dérivés libellés en devises sont exposés au risque de change, leurs prix étant convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment d'établir leur juste valeur. Les actions étrangères ne sont pas exposées au risque de change, car elles sont considérées comme des placements non monétaires. La variation de la valeur de marché de ces titres attribuable aux fluctuations des taux de change est considérée comme faisant partie de l'autre risque de prix (voir ci-après).

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, avoir recours à des stratégies de couverture pour réduire au minimum l'exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements portant intérêt du Fonds varient par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur. Plus son échéance est longue, toutes choses étant égales par ailleurs, plus un titre est sensible au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est liée à ses placements dans des titres de créance (comme les obligations et les placements à court terme) et aux instruments dérivés de taux d'intérêt (le cas échéant). Les autres actifs et passifs ont une échéance à court terme et ne portent pas intérêt.

Dans une certaine mesure, le Fonds peut également détenir des titres de créance à taux variable, de la trésorerie et des placements à court terme, qui l'exposeraient au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Le Fonds est exposé directement aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne l'évaluation et les flux de trésorerie des actifs et des passifs portant intérêt. Le Fonds pourrait aussi être indirectement exposé à l'effet de ces variations sur les bénéfices de sociétés dans le portefeuille. C'est pour cette raison que l'analyse de sensibilité pourrait ne pas refléter parfaitement l'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions ou de parts rachetables du Fonds.

Le gestionnaire de portefeuille vise pour le Fonds une durée qui respecte les niveaux de tolérance propres à l'indice de référence sous réserve d'indications contraires dans l'énoncé de politique de placement, afin de réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers varie par suite de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt) causée par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Une volatilité ou une illiquidité inattendues pourraient survenir, notamment en raison de faits nouveaux juridiques, politiques, réglementaires, économiques ou autres, comme des urgences de santé publique, y compris une épidémie ou une pandémie, des catastrophes naturelles, des guerres et des risques géopolitiques connexes, et pourraient nuire à la capacité du gestionnaire de portefeuille à mettre en œuvre les objectifs du Fonds ou faire en sorte que le Fonds subisse des pertes. Il est impossible de prédire la durée et l'incidence définitive de telles conditions sur les marchés, ni à quel point la situation pourrait se détériorer.

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition à l'autre risque de prix.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires qui ont une échéance à court terme et qui ne sont pas exposés à l'autre risque de prix.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte résulte de l'incapacité d'un émetteur ou d'une partie à un instrument financier de respecter ses obligations financières. Afin de maximiser la qualité de crédit de ses placements, le gestionnaire de portefeuille du Fonds procède régulièrement à des évaluations de la solvabilité des émetteurs. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de crédit peut aussi découler des contreparties, le cas échéant, aux contrats à terme, aux contrats de swap et aux opérations de prise en pension et de mise en pension. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés hors cote correspond au gain latent du Fonds au titre des obligations contractuelles avec la contrepartie à la date de clôture. L'exposition au risque de crédit des autres actifs est représentée par leur valeur comptable.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues à l'aide des mesures suivantes : la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaillance et la perte en cas de défaillance. Pour établir les pertes de crédit attendues, le gestionnaire se fonde à la fois sur des analyses historiques et sur des informations prospectives. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, la totalité des autres créances, des montants à recevoir de courtiers, de la trésorerie et des dépôts à court terme étaient détenus par des contreparties ayant une notation allant de AAA à AA. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée.

Les notations sont déterminées à partir d'une combinaison des notations attribuées par diverses agences, comme Standard & Poor's, Moody's et Dominion Bond Rating Services, et peuvent être modifiées sans préavis.

Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire ne peut pas effectuer le règlement des opérations en trésorerie. Le dépositaire du Fonds, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, satisfait à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir à titre de dépositaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats quotidiens de parts rachetables en espèces, à la demande des porteurs. La liquidité de certains des titres détenus par le Fonds qui peuvent devoir être vendus afin de respecter les obligations à court terme, plus particulièrement les titres à revenu fixe non émis par des gouvernements qui se trouvent dans l'inventaire du portefeuille, est sensible aux mouvements négatifs rapides des marchés. Comme pour tous les titres à revenu fixe, la valeur de marché de ces titres est fondée sur une prime de risque de crédit, aussi appelée « écart de taux ». Plus le risque de crédit associé à un titre est important, plus l'écart de taux exigé par les porteurs est élevé. Il existe une corrélation négative entre l'importance de l'écart de taux et la valeur ou le prix du titre sous-jacent.

Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents. Les fonds sous-jacents investissent la plupart de leurs placements dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés pour maintenir leur liquidité.

Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie, de placements à court terme et de titres négociables cotés qui peuvent être facilement vendus pour maintenir sa liquidité. Le risque de liquidité est considéré comme négligeable. Les passifs financiers du Fonds sont tous à court terme par nature, et ils devraient arriver à échéance dans les trois mois suivant la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2022, à l'exception des parts rachetables, qui sont remboursables à vue, des positions vendeur sur obligations et de certains dérivés. Au 31 décembre 2021, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds venaient à échéance dans les trois mois suivant la date des états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

31 décembre 2022

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration d'expositions à des risques dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou d'un secteur.

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition au risque de concentration.

L'inventaire du portefeuille décrit en détail l'exposition du Fonds au risque de concentration aux 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant.

Gestion du risque lié au capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme le capital du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction d'origine externe ou interne en ce qui concerne son capital. Chaque part est rachetable au gré du porteur, conformément à la déclaration de fiducie, et confère à ce dernier une quote-part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées. Les distributions sur les parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, à la demande des porteurs de parts, versées en espèces.

11 Événements postérieurs à la date de clôture

Au 31 décembre 2022, le Fonds était exposé au secteur bancaire. Après la clôture de l'exercice, le Fonds était toujours exposé à ce secteur. Dans certains cas, les organismes gouvernementaux ont pris le contrôle de certaines banques ou sont intervenus d'une autre manière dans leurs activités en raison de problèmes de liquidité et de solvabilité.

L'ampleur de la situation demeure incertaine et, à ce titre, le gestionnaire continue d'évaluer les risques dans l'ensemble du secteur financier et prendra les mesures qui s'imposent. La résolution ultime de ces problèmes de liquidité et de solvabilité est incertaine et l'ampleur des répercussions connexes sur le Fonds pourrait être importante.